

11°-LE CIMETIÈRE.

Autour de l'église, le cimetière servit jusqu'en 1850. Les habitants les plus importants étaient enterrés dans l'église. Ces inhumations à l'intérieur furent interdites vers 1770. En 1754, le curé de Pommard adressa une requête à Mgr l'Évêque d'Autun pour lui demander l'autorisation de faire clore le cimetière qui entourait l'église *"de façon à ce que le bétail ne puisse plus entrer sur ce dernier, de façon encore qu'il y ait assez de place pour le passage des processions"*.

12°- LES PROCESSIONS.

Les processions étaient une pratique courante de la vie religieuse. Chaque matin de la sainte Croix de Mai à la Sainte Croix des vendanges, le vicaire devait conduire une procession *"tant à cause des maladies que orvalle du temps"*. Pendant longtemps pour demander la pluie se pratiquait la procession à Saint Reverien en l'église de Villy le Moutier. (20 kilomètres) En 1832, la dernière d'entre elle fut particulièrement efficace. Partie de Pommard, elle alla à Villy, mais *"elle ne put rentrer en bon ordre à cause de la pluie"*. La procession de la Fête Dieu s'est maintenue jusqu'au XXème siècle. Le prêtre parcourait les chemins de la paroisse portant l'ostensoir à l'abri du dais.

13°- LES MISSIONS.

L'épiscopat français lança la vaste entreprise des missions en 1814. C'était une réaction de rechristianisation entreprise après les graves événements révolutionnaires.

Deux prêtres missionnaires venaient à Pommard et pendant une semaine disaient une messe chaque matin et prêchaient tous les soirs. Les deux dernières eurent lieu sous l'abbé Déloge (1934) puis sous l'abbé Bollotte (1952). L'église était décorée de fûts et même un pressoir y était installé.

14°- LES BANCS D'ÉGLISE.

Le 4 février 1757 le curé réunit les habitants afin de régler la possession des bancs. Il fut décidé que les bancs seraient refaits tous identiques afin de supprimer l'irrégularité qui existait dans l'ancienne église et que le banc familial serait revendu à la mort de chaque concessionnaire pour alimenter la caisse de la Fabrique. Certains forains et les possesseurs de fiefs s'opposèrent à ces résolutions. Ces derniers se croyaient fondés à réclamer une place privilégiée dans le chœur, mais le droit d'y avoir un banc était réservé aux *"seigneurs hauts justiciers"* ce qui n'était pas le cas de ces fiefs.

Les bancs actuels ont été installés en 1835 grâce au don de soeur Masson qui s'était réfugiée à Pommard, chez sa soeur, pendant la Révolution.

15°- L'INTERIEUR DE L'ÉGLISE.

Ce monument historique, témoin de la vie de notre village conserve des objets et des tableaux dignes d'intérêts. En voici le détail :

-Transept Nord dit chapelle St Thibault.

L'autel et sa toile *"Dormition de la Vierge"*. De part et d'autre, deux statues polychromes en bois des XVIIème-XVIIIème : St Vincent à droite et St Thibault à gauche.

En face de l'autel : toile du XVIIème de l'école de Lebrun *"Le remise des clefs à St Pierre"*.

L'ancienne bannière de la confrérie de St Thibault offerte en 1853 par l'impératrice Eugénie.

En regardant la petite porte, deux toiles du XVIIème siècle; à gauche *"L'ensevelissement du Christ"*, à droite *"La Vierge, St François et Ste Claire"*.